

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 69 (1928), p. 31-38

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1928__69__31_0

© Société de statistique de Paris, 1928, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1928

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 1928

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE. — ALLOCUTION DE M. JOSEPH GIRARD, PRÉSIDENT SORTANT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU POUR 1928.
ALLOCUTION DE M. HENRI TRUCHY, PRÉSIDENT POUR 1928.
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1927
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
DISTINCTIONS HONORIFIQUES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE M. GEORGES-MARIE HAMON : « LES CHARGES INDUSTRIELLES DES ENTREPRISES ADMISES A PRATIQUER L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE. — ALLOCUTION DE M. JOSEPH GIRARD, PRÉSIDENT SORTANT, ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU POUR 1928.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. YVES-GUYOT, qui communique à la Société la lettre de M. Joseph GIRARD, Président sortant, retenu à la chambre. M. YVES-GUYOT exprime les vœux de la Société pour le prompt rétablissement de M. GIRARD, et il lit quelques passages du discours que le Président sortant devait prononcer en transmettant la présidence à M. TRUCHY.

DISCOURS DE M. JOSEPH GIRARD.

MON CHER PRÉSIDENT, MES CHERS COLLÈGUES,

A l'instant où prend fin le mandat que j'ai reçu de vous, je sens impérieusement le besoin de vous renouveler l'expression de ma gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait, d'abord, et, ensuite, pour l'appui constant que vous m'avez tous donné durant ces douze mois pour l'exercice de ma fonction.

Mes remerciements ne s'adressent pas seulement aux conférenciers qui, à chacune de nos séances, sont venus nous apporter le concours de leur haute expérience, de leur science, de leur habileté de techniciens, de leur talent de parole; mais à tous ceux qui ont prêté leur attention aux orateurs annoncés, soutenu nos délibérations, alimenté nos discussions, tout en demeurant toujours dans la note de parfaite courtoisie qui, à la Société de Statistique de Paris, est la règle depuis toujours et pour toujours.

Faisons notre examen de conscience. Renonçant à l'ordre chronologique dans lequel se sont présentées les communications faites en 1927, je suis bien sûr que nul parmi vous ne s'étonnera que j'adresse la première expression de reconnaissance de la Société à notre vénéré doyen, M. YVES-GUYOT, pour la conférence qu'il nous a faite sur les difficultés des évaluations économiques; à le voir si alerte d'esprit comme de corps,

si clair dans ses exposés, si curieux et si informé de toutes choses, nous ne pouvons prendre tous ici que de fructueuses leçons de sa verte vieillesse, et c'est avec joie que je lui exprime, en votre nom à tous, le sentiment de respectueuse affection que nous lui avons voué.

Deux autres communications d'ordre économique ou financier ont été faites, l'une par M. Gaston CADOUX, notre ancien Président, sur l'avenir économique de nos colonies, et l'autre par M. DESSIRIER sur les cours, revenu et taux de capitalisation des valeurs mobilières françaises de 1919 à 1926.

Ces trois exposés montrent assez que la Société de Statistique de Paris entend continuer à s'intéresser à tous les domaines de l'activité humaine.

Toutefois, répondant à l'appel de leur Président, plusieurs de nos collègues ont bien voulu lui donner leur concours pour l'organisation d'une sorte d'enquête démographique générale sur les problèmes politiques de l'heure présente, et si vous me permettez de rappeler ici le simple énoncé des questions qu'ils ont traitées, vous pourrez constater que le programme que j'avais tracé, il y a un an même, dans mon allocution inaugurale, a été respecté, et, grâce à eux, brillamment rempli.

Nous sommes Français, et c'est d'abord la situation démographique de notre pays qui nous touche le plus.

M. Jean BOURDON nous a parlé de la population française après la guerre; M. SAUVY a traité de la population étrangère en France et des naturalisations; M. le Dr ICHOK, du problème des immigrés malades.

Mais nous savons aussi regarder par delà nos frontières, M. le Professeur Georges BLONDEL nous a entretenus des grands problèmes actuels de politique en Europe, envisagés du point de vue démographique; M. D'AUXION DE RUFFÉ, des grands problèmes actuels de politique en Chine, envisagés aux points de vue démographique et économique; M. Jean BRUNHES, enfin, nous a présenté une étude démographique sur le Canada, où il venait d'effectuer un nouveau voyage.

En manière de conclusion à ces enquêtes, M. Jean BOURDON nous a parlé au cours de notre dernière séance du Congrès mondial de la population tenu, l'été passé, à Genève, et nous a sagement mis en garde contre les tendances qu'il avait vu s'y manifester.

Tout cela, mes chers Collègues, ne représente-t-il point l'accomplissement d'une tâche coordonnée? Qu'il me soit donc permis de dire à nouveau aux orateurs qui se sont succédé à cette place l'intérêt que vous avez pris à les entendre.

Et comment ne pas faire mention encore des études si variées et si prenantes parues dans notre Journal, sous les signatures de nos collègues MM André BERNARD, Henri BUNLE, DUGÉ DE BERNONVILLE, GHEORGHIU, Émile HORN, KRUMMEICH, LEY, MARCH, MARCEL MOINE, RICARD, René THÉRY, VIRGILII, je m'excuse d'en passer peut-être, sans oublier celle, maintes fois répétée, de notre Secrétaire général, M. BARRIOL, et aussi celle de notre Trésorier, M. TRIGNART.

Nous avons fêté également, mes chers Collègues, le cinquantenaire de l'entrée de la Société de l'un de nos jeunes doyens : M. Marcel LEMERCIER.

Et puisque nous sommes ici Société de Statistique, pourquoi, après un tel recensement de nos travaux d'ordre intellectuel, ne ferions-nous pas aussi un dénombrement... gastronomique?

J'ai demandé qu'on me mît à même de vous fournir le relevé des présences annuelles des membres de la Société de Statistique à nos dîners du troisième mercredi de chaque mois; j'avoue que ce n'est pas sans un vrai plaisir que j'en ai relevé le mouvement presque régulièrement ascendant.

Laissons de côté, si vous le voulez bien, les années de guerre, pendant lesquelles notre vie sociale n'a été que trop douloureusement troublée, et comparons au chiffre de 1910 : 237 présences en tout, les nombres des inscriptions aux dîners des années les plus récentes : 1922, 420; 1923, 488; 1924, 490; après un léger recul pour 1925 : 459, nouvelle ascension en 1926 : 497; et en 1927 : 524.

Le record du nombre des présences pour un dîner s'établit pour celui de janvier 1927, où il y avait 79 convives présents.

Ce sont là des succès. Mais je vous supplie de croire que votre Président sortant ne commet pas la faute de goût d'en tirer quelque vanité personnelle. Il sait trop bien, en effet, que l'ascension qu'il vient de définir est due, non seulement à votre propre assiduité, mais encore à la propagande que vous avez faite pour le développement de nos effectifs sociaux (nous avons eu 51 élections de membres titulaires en 1927), et surtout, dirai-je, au zèle avec lequel notre cause est servie par notre éminent Secrétaire général.

Mes chers Collègues, le maintien d'une tradition n'est pas nécessairement la pérennité d'un usage ou d'une croyance, assurée par une loi de continuité et consentie par l'indifférente nonchalance des intéressés; de ces sortes de survivances surannées, nous ne nous soucions point ici, nous qui prétendons être des hommes d'action.

Le maintien d'une tradition, ce peut être aussi le constant effet d'une cause constante : il est de tradition que le Président sortant de la Société de Statistique de Paris se tourne vers son voisin de droite, notre Secrétaire général Alfred BARRIOL, et lui exprime, au nom de tous ses collègues, de chaleureux remerciements, pour le dévouement qu'il montre à la collectivité et aussi, en son nom propre, pour l'aide qu'il ne ménage pas à celui que vos suffrages ont revêtu d'une éphémère dignité.

Votre Président sortant a ressenti, comme tous ceux qui l'ont précédé, les effets bienfaisants de son intervention, et j'aurais d'autant moins garde de manquer à cette règle que je suis lié à votre Secrétaire général par une amitié qui se compte déjà, hélas ! par quart de siècle.

Je voudrais ensuite dire à notre Secrétaire des séances, M. Michel SAIÈTES, combien nous lui savons gré de son empressement à dresser avec soin nos procès-verbaux.

Et je désire enfin, mes chers Collègues, vous exprimer mes félicitations pour la décision que vous avez prise d'appeler à la tête de votre Société M. Henri TRUCHY.

M. TRUCHY est ici connu de tous et les sentiments qui viennent de se manifester à son sujet par un vote imposant sont d'une ferveur telle qu'on hésite pour les définir entre les mots, souvent contradictoires, de haute et respectueuse estime et de popularité. La raison, ah ! mes chers Collègues, je n'ai pas à la chercher bien loin : je la trouve dans la rare, l'étonnante unité de la carrière de votre nouveau Président.

Économiste et juriste, il n'a cessé de s'élever, dans la voie qu'il avait choisie, par des mérites croissants et de magnifiques travaux.

Secrétaire de la Conférence des Avocats, agrégé puis professeur des Facultés de Droit, nous voyons toujours et partout M. TRUCHY, que ce soit à Aix, à Caen, à Dijon, à Paris enfin, consacrer sa vie, toute sa vie à l'apostolat du professeur et si l'autorité de sa parole s'affirme, si le domaine de son expérience s'étend chaque jour davantage, sa conscience reste ce qu'elle était au premier jour, et aussi la sûreté de son enseignement, et aussi sa parfaite clarté.

De cet enseignement, il ne pouvait être question que le bénéfice fût réservé à des auditoires, même nombreux et fidèles, d'étudiants. Il a débordé les Facultés et nous tous, et avec nous le grand public, nous l'avons vu avec joie se traduire par les études que M. TRUCHY a consacrées au système des impôts directs en France, réquisitoire à la fois mesuré et véhément contre des conceptions fiscales maladroites, aux finances de guerre de la France, pénétrante analyse qui occupe une place d'honneur dans les publications de la Fondation Carnegie, et à maint autre sujet économique et financier.

Mais comment ne donnerais-je pas ici une place tout à fait à part aux deux volumes de l'admirable Cours d'économie politique dont on peut dire que, dès sa parution, il a fait figure d'ouvrage classique; ses éditions s'épuisent à mesure qu'elles voient le jour, et ce beau livre — indiscutable — a ouvert à son auteur, il y a cinq années déjà, les portes de l'Institut de France, par un vote de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui ne pouvait obtenir qu'un assentiment unanime.

D'autres honneurs sont venus récompenser M. TRUCHY. Économiste, les grandes Revues se disputent ses travaux et la Société d'Économie politique l'appelle à remplir une importante fonction dans son bureau. Professeur, il entre au Conseil de l'Université, devient assesseur du doyen à la Faculté de Droit; il siège à plusieurs reprises au jury d'agrégation, en attendant qu'il le préside; il devient membre du Comité consultatif de l'Enseignement supérieur.

C'est une carrière en ligne droite que celle de M. TRUCHY, mais en ligne droite dirigée vers les cimes. Il m'est infiniment agréable, mes chers Collègues de remettre en des mains aussi dignes les pouvoirs que vous m'avez confiés.

ALLOCUTION DE M. HENRI TRUCHY, PRÉSIDENT POUR 1928.

MES CHERS COLLÈGUES,

Je dois tout d'abord remplir l'agréable devoir de vous remercier. Vous m'avez fait un grand honneur en m'appelant à la fonction présidentielle; j'y ai été d'autant plus sensible que jusqu'à présent je n'avais pris que peu de part aux travaux de la Société. Pour un homme que sa profession oblige à parler presque chaque jour, c'est un grand

plaisir de pouvoir enfin écouter et se taire. Le plaisir se double ici d'un sérieux profit intellectuel, dans ces séances où des hommes riches de réflexion et d'expérience, et de formations très diverses, viennent apporter le résultat d'observations longuement mûries. Cette discrétion volontaire que j'ai gardée, la Société de Statistique a témoigné, en m'appelant à la présidence, qu'elle en comprenait et qu'elle en approuvait les motifs.

Nous avons tous éprouvé, mes chers Collègues, une vive déception ce soir en ne voyant pas parmi nous notre cher Président sortant, M. Joseph GIRARD. Il a été retenu à la maison par la maladie et j'ai reçu tout à l'heure une lettre de lui où il exprimait ses regrets de ne pouvoir venir; je lui dirai quels vœux unanimes nous formons pour son prompt rétablissement. L'an dernier, à la même époque, M. GIRARD arrivait à la présidence porté par une solide et brillante réputation de technicien. Il nous a montré, au cours de l'année qui vient de s'écouler, à quel degré éminent il possédait les qualités qu'il faut pour diriger les débats d'une société comme la nôtre : la courtoisie, le tact, l'art de tirer en quelques mots concis la morale d'un débat, celui de ramener, quand il le faut, à de justes proportions des échanges de vues qui eussent peut-être risqué de s'étendre plus qu'il ne fallait. Si l'article 7 de nos statuts n'interdisait pas de réélire le président sortant, nul doute que, dans une acclamation unanime, nous eussions confirmé M. GIRARD dans des fonctions qu'il a si parfaitement remplies.

Heureusement, pareil article n'existe pas pour le Secrétaire général, et à chaque échéance triennale — la dernière est de 1927 — nous avons la joie de pouvoir le réélire. Que deviendrions-nous sans celui qui est l'animateur de notre Société et dont l'activité inlassable nous a conduits au degré de prospérité où nous sommes? Car ces réunions si nombreuses, ce recrutement à la fois si varié et si qualifié, ces ordres du jour si judicieusement choisis, cette vie intense qui circule parmi nous, c'est votre œuvre, mon cher ami. Votre œuvre aussi, ce journal dont vous avez su assurer, en dépit des difficultés financières où la guerre nous a jetés, la publication régulière et dont la valeur scientifique n'a pas faibli malgré les malheurs des temps. Les présidents qui se succèdent savent ce qu'ils vous doivent. L'an dernier, le Président GIRARD vous comparait à Hermès, dieu subtil de la parole et de la prospérité, maître de l'industrie, du commerce et de la finance. Je ne chercherai pas à ajouter une comparaison nouvelle à celle que son amitié vigilante a su choisir si opportunément dans nos souvenirs classiques. Je vous dirai seulement notre désir de vous voir garder le plus longtemps possible cette charge du secrétariat général; nous souhaitons ardemment que vous ne vous lassiez pas de la remplir; quant à nous, nous ne nous lasserons jamais de vous remercier.

Le temps est loin, mes chers Collègues, où la statistique fournissait des sujets de plaisanterie facile aux gens qui prennent leur ignorance pour de l'esprit. La voici maintenant, et depuis de longues années déjà, à l'honneur. Il y a quelques semaines, je prenais part, avec plusieurs de nos collègues, à la XVII^e session de l'Institut international de Statistique qui s'ouvrait au Caire, et la séance inaugurale se déroulait en la présence de Sa Majesté le roi Fouad. Ainsi, les hommes qui ont la charge de gouverner les hommes rendent hommage, ne fût-ce que par leur présence, à cette science dont nous sommes les serviteurs.

Quand on parcourt dans nos derniers annuaires la liste des membres de la Société, une chose frappe l'esprit : c'est l'extrême variété des professions et des compétences. Il y a parmi nous des statisticiens de métier, et j'en vois plusieurs dont la renommée comme techniciens de la statistique est mondiale. Mais, en majorité, que sommes-nous? des hommes qui ne sont pas des statisticiens de métier, car cela demande une spécialisation de longue date, une spécialisation professionnelle qui ne peut être évidemment que le fait d'un petit nombre. En grande majorité, nous sommes ici des hommes qui comprennent l'importance de la statistique, qui ont besoin de la statistique, qui aiment la statistique pour les services qu'elle leur rend et pour ceux qu'elle rend à la communauté humaine, mais des hommes qui, en matière de statistique, sont des consommateurs et non pas des producteurs. Il est tout à fait symptomatique que vous ayez appelé cette année à l'honneur de vous présider un homme qui ne se targue pas d'autre chose que d'être un consciencieux consommateur de statistique. Industriels, banquiers, commerçants, médecins, fonctionnaires, publicistes, hommes politiques, professeurs — car toutes ces professions figurent dans notre Annuaire — nous avons besoin, de plus en plus, de données statistiques aussi nombreuses, aussi variées, aussi exactes que possible. Cette diffusion de la statistique, je dirais cette vulgarisation de la statistique si le mot ne risquait pas d'être pris en mauvaise part, je dirai plus volontiers, pour éviter ce risque, cette universalisation de la statistique, voilà qui caractérise notre époque.

Si nous avons les uns et les autres besoin de la statistique, et si nous sentons qu'elle est devenue l'auxiliaire indispensable de la pensée et de l'action, c'est que la nécessité nous presse d'avoir une mesure précise des forces et des choses. Longtemps, il a paru que la mesure précise était le privilège de quelques sciences : le physicien, le chimiste, l'astronome avaient, chacun dans son domaine, des instruments qui leur fournissaient des données quantitatives d'une exactitude sinon tout à fait rigoureuse, du moins suffisamment approchée. Mais dans les autres sciences, en particulier dans ce groupe complexe de sciences qu'on appelle sociales parce qu'elles ont pour objet l'homme vivant en société et les divers aspects de son activité, la mesure précise était rarement possible. Je me garderai d'ailleurs de dire que, faute de bons instruments de mesure, ces sciences n'ont fait alors aucun progrès et qu'elles n'ont pas produit de grandes œuvres. Pour ne parler que de ce que je connais un peu, l'œuvre d'un Adam Smith et celle d'un Ricardo sont de grandes œuvres, de celles qui datent une époque et qui méritent de vivre dans la mémoire des hommes. Cependant il ne s'y trouve presque pas de données statistiques. C'est que l'esprit humain a infiniment de ressources et de souplesse. Même sans le secours d'un bon instrument de mesure, l'observation des faits, le contact de la vie, cette espèce aussi de divination que les philosophes appellent l'intuition et qui résulte d'une harmonie entre l'esprit et son milieu, harmonie si parfaite que toutes les variations du milieu s'inscrivent dans l'esprit de l'observateur sans même qu'il en ait conscience, permettent à l'homme bien doué de produire, dans l'ordre des sciences sociales, des œuvres fortes et durables. Mais la possession d'un bon instrument de mesure est d'une incontestable et immense utilité. Elle donne aux grands esprits de nouvelles et amples possibilités de vérifications et de découvertes. Elle associe à leur œuvre une foule de chercheurs de moindre envergure qui, sans cet instrument, n'eussent peut-être fait que subsister chichement sur les formules déjà vulgarisées, sans être capables de les renouveler. Elle multiplie la puissance de l'esprit humain comme un armement perfectionné, les soldats demeurant les mêmes, multiplie la puissance d'une troupe. Cet instrument, les sciences sociales l'ont trouvé dans la statistique.

Ce n'est pas de la pensée scientifique seulement que la statistique est l'auxiliaire indispensable, c'est aussi de l'action : de l'action économique et de l'action politique. Les hommes placés à un poste de commandement dans les grandes affaires prennent, je crois bien, une conscience de plus en plus claire des services que la statistique est appelée à leur rendre. Elle les renseigne sur le mouvement de la production, sur le mouvement des prix, sur les fluctuations des affaires; les renseignant exactement sur le présent, elle leur permet de prévoir le proche avenir. Par elle ils peuvent voir s'annoncer les crises économiques et prendre les mesures nécessaires pour se protéger, peut-être même les empêcher d'éclater. Vous savez tous quelle importance a pris le baromètre des affaires. Il y a un pays où l'alliance des hommes d'affaires et de la statistique est solidement faite depuis plusieurs années déjà : c'est la grande République de l'Amérique du Nord. On se vante là-bas d'avoir construit un système si parfait de prévision des crises que les crises y deviendraient impossibles; par une technique savante d'expansion et de restriction du crédit, les organismes bancaires seraient en situation de diriger le mouvement des prix et des affaires. Peut-être y a-t-il là un excès d'optimisme, optimisme facilement explicable chez un grand peuple auquel les circonstances historiques et le milieu physique ont fait une situation privilégiée, et auquel, jusqu'à présent, tout ou presque tout a réussi. Pour affirmer avec certitude qu'un bon système de prévision des crises et une bonne technique de distribution du crédit ont pour effet de faire disparaître les crises elles-mêmes, il faudra une expérience plus prolongée. Mais il est certain que les progrès de la statistique donnent à l'homme la maîtrise de la vie économique à un degré qui n'avait amais été atteint jusqu'ici.

L'action politique, elle aussi, a besoin de la statistique. Gouverner c'est prévoir, et la statistique permet de prévoir : non pas évidemment avec certitude, mais au moins avec des chances appréciables que le futur une fois réalisé se trouve, en gros, d'accord avec le futur prévu. Quel rajeunissement de l'art de gouverner les hommes si des statistiques nombreuses et bien faites permettaient d'éviter les rechutes en des erreurs condamnées par l'expérience ! Ce ne serait peut-être pas encore le règne de la parfaite sagesse, mais ce serait tout au moins une transformation partielle de l'empirique en rationnel dont les gouvernés tireraient de grands avantages. Toutefois, gardons-nous des illusions. C'est dans ce domaine que la statistique aura le plus de peine, je ne dis pas à s'introduire, mais à produire des effets utiles. Les Gouvernements sans doute ont dès maintenant à leur disposition des statistiques bien faites. La valeur

professionnelle et le zèle des bureaux officiels de statistique nous donnent la certitude qu'ils en auront de plus en plus. Mais avoir à sa disposition des statistiques bien faites est une chose; être dans l'état d'esprit qu'il faut pour les utiliser en est une autre. On ne peut tirer des documents statistiques les enseignements qu'ils comportent qu'à la condition d'aborder cette tâche qu'avec une entière bonne volonté, je dirai même avec une certaine humilité d'esprit qui vous dispose à plier les formules devant les faits dûment constatés plutôt qu'à dénaturer les faits pour les faire entrer dans les formules. Or, c'est là un état d'esprit qui n'est pas encore très répandu dans les milieux politiques. Dans les luttes de partis on en vient parfois à prétendre démontrer que deux et deux font cinq; peut-être même finit-on par le croire. Ce ne sont pas là les conditions les plus favorables à une bonne utilisation des statistiques, même les mieux faites. Travaillons à hâter l'époque où les enseignements de la statistique seront écoutés et obéis par les hommes chargés des affaires publiques comme ils le sont dès maintenant par les hommes de science et par les hommes placés à la tête des affaires privées. Mais craignons que nos efforts ne rencontrent sur ce terrain plus d'obstacles que sur aucun autre.

Voilà quel domaine est le nôtre. Il est grand et fertile. Bien des progrès ont déjà été faits dans notre science; bien d'autres restent à faire. Notre Société s'est honorée de servir la science statistique au temps où celle-ci n'avait pas encore dans l'opinion publique la place éminente qu'elle a depuis lors conquise. L'appui maintenant assuré de l'opinion éclairée, la compréhension de plus en plus largement répandue dans le public, je ne dis pas des problèmes statistiques eux-mêmes, mais au moins de l'importance de ces problèmes, nous sont un encouragement précieux, propre à nous donner une ardeur rajeunie et à nous confirmer dans la pensée que par nos travaux nous servons utilement l'intérêt général.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1927.

M. le Président met aux voix le procès-verbal de la séance du 21 décembre 1927, inséré dans le Journal de janvier 1928.

Ce procès-verbal est adopté sans observations.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, M^{me} DES FORGES DE LA TOUR, comtesse DE SAINT-MAURICE, MM. FÉRAUD et POPELIN sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes, au titre de membres titulaires :

M. Auguste BEAUMONT, membre de la Commission ministérielle du Tarif médical, président de la Commission d'arbitrage entre médecins et assureurs, 48, rue Notre-Dame-des-Victoires (2^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. Pierre BEAUMONT, licencié en droit, sous-chef de contentieux de la « Foncière Transports et Accidents », secrétaire de la rédaction du Recueil spécial des Accidents du travail, 48, rue Notre-Dame-des-Victoires (2^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. BARBET, directeur général de l'« Urbaine-Vie », 10, boulevard Haussmann (9^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. Pierre CHADAPAU, ingénieur E. P. C. P., gérant de la Société des Vernis Pyrolac, 65, rue de Lancry (10^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. René CUVILLIER, directeur de la Caisse fraternelle de Capitalisation, 42, rue d'Artois, à Lille (Nord), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. Roger GUÉRIN, inspecteur des Finances, directeur de la Comptabilité publique, 77, avenue Kléber (16^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. Paul HUGON, 28, rue Lauriston (16^e), présenté par MM. Elcus et Barriol.

M. Léon NADAUD, caissier-payeur central du Trésor public, 74, rue du Cherche-Midi (6^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. R. PERRONCEL, directeur de la Compagnie générale d'assurances contre les accidents, 69, rue de la Victoire (9^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. POUGEZ, directeur de la Société « L'Avenir Familial », 66, rue de Turbigo (3^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. J. CÉRO, directeur des Comptoirs généraux de l'Indochine, ou administrateur de sociétés, 17, rue d'Astorg (8^e), présenté par MM. Barriol et Kakosky. Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures la prochaine séance.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président dit qu'il a été heureux de relever dans les récentes promotions de la Légion d'honneur les noms de plusieurs de nos collègues :

M. John-Henri DAL PIAZ, élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

M. le Dr Pierre FREDET a été promu officier de la Légion d'honneur.

M. Louis KONTERCROUB a été promu chevalier de la Légion d'honneur.

M. Léopold OLLIER a été promu chevalier de la Légion d'honneur.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération.

Il signale particulièrement l'*Annuaire statistique de la Ville de Paris 1923-1924* et *Les Programmes du 61^e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements qui se tiendra à Lille en avril 1928*.

COMMUNICATION DE M. GEORGES-MARIE HAMON : « LES CHARGES INDUSTRIELLES DES ENTREPRISES ADMISES A PRATIQUER L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. »

M. le Président donne la parole à M. Georges-Marie HAMON pour le développement de sa communication, dont le texte est inséré dans le Journal de janvier 1928.

M. le Président remercie M. Georges-Marie HAMON pour sa communication si pleine de faits et de données précises, qui est une preuve de plus de sa compétence bien connue en matière d'assurances.

M. BEAUMONT considère que l'exemple donné par M. Georges-Marie HAMON est tout à fait typique. En effet, l'abus du droit aux soins médicaux et pharmaceutiques provient de l'imperfection de la loi de 1898 qui n'oblige pas l'ouvrier à faire la déclaration de l'accident.

La loi française aurait dû s'inspirer des lois anglo-saxonnes par lesquelles cette déclaration d'accident doit être faite au moment où l'ouvrier accidenté quitte son travail.

M. le Secrétaire général demande à M. Georges-Marie HAMON s'il ne pourrait fournir pour 1926 la décomposition de toutes les dépenses qu'il a donnée pour 1913.

M. Georges-Marie HAMON indique alors que pour l'ensemble des Compagnies d'assurances françaises, au nombre de 68 pour 1926, les frais médicaux et pharmaceutiques se sont élevés à 207 millions pour 1 milliard 185 millions de primes versées, soit 17,47%.

Les charges de ces Compagnies par rapport aux primes étant de 94 à 95%, si on ajoute les impôts qui atteignent environ 15%, on obtient un déficit certain.

M. Georges-Marie HAMON précise encore que si ces Compagnies donnent néanmoins un bénéfice, c'est qu'elles ne font pas que l'assurance industrielle et que les résultats de leur branche d'assurance de droit commun (à l'exclusion des assurances automobiles qui sont déficitaires) compensent les déficits de la branche loi.

M. le Secrétaire général indique qu'il serait très intéressant de faire l'histoire financière de ces diverses branches d'assurances, afin de constater les modifications importantes survenues dans leur exploitation. Par exemple, la

branche lois s'est très développée de 1898 à 1900, et a donné des résultats intéressants.

Dans la branche « accident », M. le Secrétaire général, après M. Georges-Marie HAMON, note que si l'à-côté n'existait pas (droit commun), il y aurait des déficits formidables. Il souligne que dans les bénéfices il y a lieu de tenir compte de l'apport du produit des placements des fonds de réserves. Pour la dernière année, ce sont ces placements qui ont donné la possibilité de distribution de dividendes peu copieux d'ailleurs.

C'est évidemment là une mauvaise situation pour les Compagnies d'assurances qui tendent à négliger la surveillance des risques afin de se consacrer à la gestion de leur portefeuille titres.

Il est bien évident qu'une industrie normale ne doit pas avoir de résultats négatifs; sinon, elle est à la merci des fluctuations monétaires.

En ce qui concerne particulièrement l'assurance automobiles, on enregistre à présent et depuis des mois des déficits considérables. De même pour les assurances agricoles, les Compagnies rencontrent depuis la loi sur les mutuelles agricoles — trois ans environ — une concurrence très serrée de la part de ces dernières.

Quant aux assurances de responsabilité civile (domestiques et gens de maison), malgré une grande concurrence, les résultats restent encore intéressants; mais sont un palliatif bien faible, car s'il y a de très nombreuses polices, la prime est des plus minimales.

Pour conclure, M. le Secrétaire général estime que les résultats déficitaires de l'industrie de l'assurance mériteraient d'être retenus très sérieusement par nos législateurs qui devraient modifier la fiscalité absurde qui frappe les assurés et paralyse l'action bienfaitrice de l'assurance.

M. Georges-Marie HAMON dit que dans l'assurance incendie l'État reçoit plus que l'actionnaire, et que sans les revenus des réserves ce serait la faillite.

M. le Président observe qu'en effet les charges fiscales sont écrasantes pour toutes les branches et faussent complètement leur jeu normal.

La séance est levée à 22^h 40.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
H. TRUCHY.
